

Lettre ouverte à Benjamin CORIAT pour son ouvrage « Vers une république des biens communs », France-Culture, le 21.11.2018

# La santé publique, un bien commun

**Ma cause est celle de la culture anglo-saxonne américaine protestante, sans amalgame avec la discrimination, et rectifiée sans amalgame avec la religion ; ma cause est le droit galiléen rectifié, et la qualité de vie bourgeoise.**

**Votre cause est celle de l'amour et du partage, référence morale absolue à Dieu, sans amalgame avec les exégèses de l'exclusion du célibat, de la dureté et de la brutalité, ni avec la haine du bourg, de la cité, et de la vie policée.**

Monsieur,

Votre passion et votre préparation autour du sujet des « Commons » et de leur prolongement là où il est le plus nécessaire, cela « s'entend », comme le dit bien votre interlocutrice. Anne-Laure Chanel, si j'ai bien entendu ?

Privé d'ordinateur, ce soir, je vous écris spontanément, sans étayer ma connaissance de votre contribution au bien commun, mieux que vous ne l'avez fait ce soir sur France-Culture, pour rejoindre l'idée de « refonder ».

Tout au long de votre exposé, j'ai écouté chaque phrase, chaque idée, et chaque direction de recherche pour le développement de cette idée nouvelle fondée, semble-t-il, comme beaucoup d'idées géniales, sur des idées anciennes, avec un filigrane.

A mon tour, je vais vous prier de bien vous asseoir, tant l'adéquation de cette république des biens communs en devenir est grande avec le besoin de réponses identifié en matière de santé publique, en France, dans les hôpitaux.

Au point que l'ambition prioritaire, le « préalable » de prendre ces sujets au sérieux, et celui-ci en particulier, commande un rapprochement de divers auteurs que je cite : vous, Christian Marescaux et Pierre Halimi, et l'association EMDR-France.

La « prédation cynique » de la vie de ceux qui, victimes de stress post-traumatiques, par exemple, se voient transférés depuis les urgences, faisant parfaitement bien leur travail, vers l'univers opaque de la psychiatrie, est frappante.

Aux côtés des lanceurs d'alerte que sont les auteurs ci-avant cités, invités de René Frydman sur France-Culture, le 29 mai 2018, l'EMDR est à la santé psychique ce que le LASER est à la chirurgie : la marque du passage du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, par une technique de pointe à l'efficacité incomparable.

A cet édifice commun, celui des Commons, des hôpitaux, et de l'EMDR, j'apporte une pierre spécifiée au titre du ratio inédit 5-50 de la Courbe de Pareto, comme l'ambition réaliste à moindre coût, d'un équilibre fondé sur la justesse.

Et j'affirme, 100 ans après l'Armistice de 1918, que le moment est venu d'ouvrir les hôpitaux, en France, aux méthodes de soins psychiques américaines à la fois plus efficaces, plus respectueuses de l'humain, et moins coûteuses que le médicament.

Alors longue vie à votre « utopie » parfaitement réaliste ! Longue vie à l'esprit d'humilité devant les faits de l'école d'Ingénieurs de Saint-Etienne, que vous citez abondamment en lien avec la culture et la création.

Et longue vie à l'écrivain Maria COZMA, poète, et juriste, née AVADANI, épouse CROCY, victime de stress post-traumatique après diverses infractions subies en 2016 — cela aussi c'est le collectif — et tout acquise à ces formes juridiques nouvelles.

Convaincu de l'impératif et des bienfaits de synergies nées d'engagements authentiques, je reste à votre disposition pour toute précision, espérant vous avoir acquis à ma cause 1918-2018, comme moi à la vôtre.

Mougins, le 21 novembre 2018, en remerciement de votre éclairage sur la « refondation. »